



UN SECOND PLAN D'ACTION POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

ÉDITO

L'eau est avec le climat l'enjeu vital. Préserver sa quantité et sa qualité est une nécessité. C'est pourquoi producteurs d'eau potable, Agence de l'Eau, Chambre d'agriculture, association, agissons en acteurs responsables, fédérés autour d'une volonté d'atteindre nos objectifs de qualité d'eau durablement.

L'objectif du plan d'action *Terre & Eau 2025* : prévenir et réduire les sources de pollution diffuses aux captages de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres, puisant dans la nappe du Champigny. Ces captages d'eau destinée à l'alimentation humaine ont été reconnus comme prioritaires par la loi Grenelle de 2009 et la conférence environnementale de 2013. Alimentant 675 000 usagers, ils sont la propriété du Syndicat des Eaux d'Île de France (SEDIF), de VEOLIA EAU ou d'Eau du Sud Parisien, tous trois associés pour ce plan et soutenus par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

La zone prioritaire d'action (ZPA) de *Terre & Eau 2025* se situe au sein d'un territoire à forte vocation agricole. Les agriculteurs savent l'importance de l'eau, l'eau que l'on boit et que l'on utilise pour les cultures. Les pratiques agricoles évoluent, dans le bon sens. Mais nous devons aller plus en avant. *Terre & Eau 2025*, comme son nom l'indique, entend associer pleinement les agriculteurs à cette démarche. Le premier plan d'action 2014-2018 a posé les bases qui nous permettent, avec eux, de déployer désormais ce second plan plus ambitieux à l'horizon 2025.

Bonne lecture à toutes et à tous !

ZOOM

NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN, PARLONS-EN !

Cette lettre d'information est la première du nouveau plan d'action 2020-2025. Elle s'adresse à tous, son but : vous donner une information transparente et régulière sur les actions qui se déploient sur 2 volets :

Le volet agricole

- Accompagner l'optimisation et la réduction de l'usage de produits phytosanitaires.
- Développer des cultures à bas niveau d'intrants (BNI) : soit 15 % de surfaces agricoles utiles, dont 7 % d'agriculture bio.
- Développer des projets de territoires.

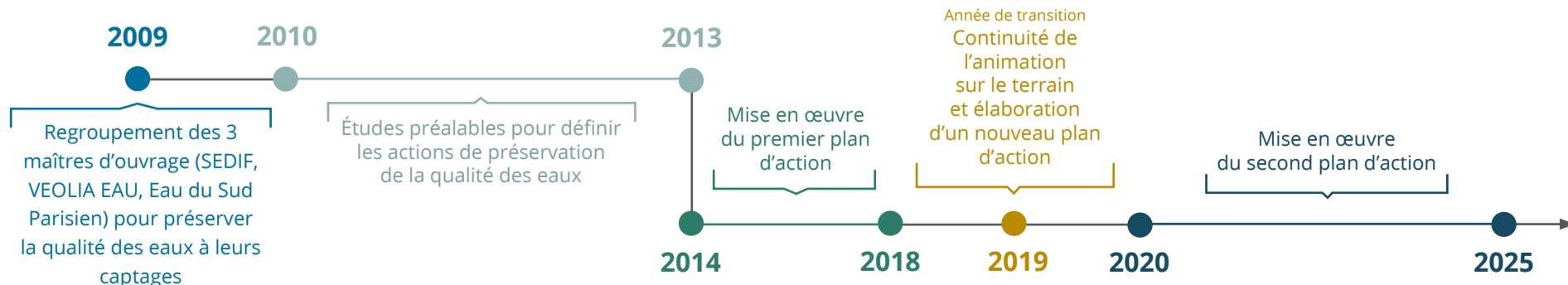
Le volet qualité de l'eau

- Suivre et préciser le fonctionnement des nappes de Brie et du Champigny.
- Analyser les données qualité.
- Prévoir les évolutions qualitatives et quantitatives.

Parce que l'eau, ce bien précieux, est notre patrimoine à tous, celui que nous transmettrons aux générations futures.

Nous espérons que cette lettre d'information répondra à vos attentes.

N'hésitez pas à nous le faire savoir > contact@terreetau2025.fr



TERRITOIRE DU PLAN D'ACTION



- Superficie de la zone d'action : **656 km²**.
- **675 000 habitants** de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de l'Essonne sont alimentés par ces captages.
- La qualité de la nappe du Champigny est étroitement liée à celle des cours d'eau et des eaux de ruissellement, **ce qui lui confère un caractère vulnérable aux pollutions de surface**.
- **260 exploitations** agricoles sont concernées par cette zone (soit 31 000 hectares).
- **63 communes** dont 56 en Seine-et-Marne.

DES ACTEURS UNIS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Les captages de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres appartiennent à 3 maîtres d'ouvrage, 1 public et 2 privés : SEDIF, VEOLIA EAU et Eau du Sud Parisien, copilotes du plan d'action *Terre & Eau 2025*, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France et l'association AQUI'Brie, coordinateurs de terrain et le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



Sophie Dupuy
Chargée d'études
protection de la ressource
SEDIF
(Syndicat des Eaux d'Île-de-France)

Agir pour préserver et valoriser les ressources en eau

Sophie Dupuy pilote et suit différentes études et opérations de protection de la ressource en eau.

« Certains captages du SEDIF, tout comme ceux de nos partenaires VEOLIA EAU et Eau du Sud Parisien se situent près de Melun au sein d'un territoire fortement agricole. Concilier l'agriculture et la préservation des ressources en eau est la solution durable et intelligente, que le SEDIF soutient pleinement, afin de toujours continuer à délivrer à ses usagers une eau d'excellente qualité, d'où ce plan d'action partenarial ! »

Le SEDIF, très engagé dans la transition écologique (projets bas carbone...), est le plus grand service public de l'eau potable en France. Il concerne plus de 4 millions d'usagers, plus de 420 000 contrôles qualité par an pour 100 % de conformité microbiologique et physico-chimique.



Agnès Tang
Ingénieure études et projets
VEOLIA EAU
Territoire Seine-et-Marne

Se mobiliser à 100 % pour préserver la ressource eau

Agnès Tang intervient sur différents types de projets : biodiversité et expertises assainissement.

Se mobiliser sur cet enjeu vital, c'est la promesse n°1 de VEOLIA EAU, expert des métiers de l'eau depuis plus de 160 ans, qui contribue à ressourcer le monde.. « Ce plan d'action original réunit un maître d'ouvrage public et deux privés... et concurrents. Et ça marche très bien ! On démontre qu'on peut s'allier sur un enjeu qui nous concerne tous ! »



Fanny Chauvière
Ingénieure, responsable ressource en eau
et biodiversité
Eau du Sud Parisien – SUEZ

Une passion pour l'environnement : agir aujourd'hui pour demain

Fanny Chauvière intervient dans le périmètre Sud et Est francilien et pilote des projets qui touchent à la protection de la ressource en eau, à la préservation de la biodiversité mais également à la sécurité sanitaire de l'eau. Elle se veut optimiste sur l'évolution des pratiques agricoles : « Il n'y a pas le choix ! Chez Eau du Sud Parisien, c'est dans notre ADN de mettre l'expertise au service d'une fourniture d'eau de qualité en préservant ce bien commun tout en anticipant les risques sanitaires. »

Eau du Sud Parisien a été créée en 1998 pour produire et transporter de l'eau afin d'alimenter 130 communes à travers un système interconnecté et sécurisé. En 2020, 86 000 paramètres ont été mesurés pour 100 % de conformité bactériologique et physico-chimique.

près de
800 000
m³ d'eau distribués / jour

soit **200**
piscines olympiques

8 767 km de
canalisations
soit la distance Paris-Séoul

78
réservoirs

45
stations
de pompage



2,09 millions d'habitants
desservis

182 stations
d'épuration

199 unités de
production d'eau

Chiffres clés en Île-de-France



1 050
collaborateurs

1,2 million de Franciliens
alimentés

7
usines

80 millions de m³
produits / an

600
km de réseaux



65

techniciens
et
ingénieurs



Laurence Durance,
Directrice
Association AQUI'Brie
(coordinatrice du volet qualité de l'eau)

Protéger l'aquifère de Champigny

Le but de l'association AQUI'Brie tient en peu de mots : connaître et protéger l'aquifère de Champigny. Dans les faits, c'est un peu plus complexe. Ses missions : réaliser des mesures de terrain, exploiter les données récoltées, pour analyser l'état de la nappe de Champigny afin de porter un diagnostic qui puisse éclairer les politiques publiques, protéger la nappe et évoluer vers des pratiques non polluantes. AQUI'Brie accompagne, en parallèle, les acteurs du territoire pour diminuer leur impact sur la qualité et le niveau de la ressource en eau.

 **10** salariés

Cette association regroupe depuis 2001 une trentaine de collectivités, services de l'État, syndicats d'élus, producteurs d'eau, organismes de recherche, agriculteurs, industriels, associations environnementales et de consommateurs...



Antsiva Ramarson
Ingénieure agronome
**Chambre d'agriculture
d'Île-de-France**
(coordinatrice du volet agricole)

Préserver le territoire agricole

Antsiva Ramarson se définit comme le chef d'orchestre du volet agricole du plan d'action de la Fosse de Melun. Sa mission : coordonner les acteurs (agriculteurs, agents de la Chambre d'agriculture, partenaires techniques et financiers).

La Chambre d'agriculture a pour fil rouge de rendre le meilleur service possible aux agriculteurs grâce à une relation de proximité. Ainsi, elle a pour mission d'améliorer la performance économique, sociale et environnementale des exploitations, de contribuer au développement durable des territoires ruraux, de dynamiser l'emploi agricole et de représenter la profession agricole auprès de diverses instances, notamment les pouvoirs publics et les collectivités territoriales.

11 000 professionnels agricoles 

69 élus **150** collaborateurs



INTERVIEW

AQUI'Brie : ANTICIPER LA QUALITÉ DE L'EAU

Analyse de la qualité du ru des Hauldres via une sonde multiparamétrique - © AQUI'Brie

Laurence Durance, directrice d'AQUI'Brie et Sandra Bellier, hydrogéologue, répondent à nos questions sur le plan d'action Terre et Eau 2025 dont AQUI'Brie est un partenaire majeur.

AQUI'Brie était présente dès le démarrage du premier plan d'action en 2014.

Que pouvez-vous en dire ?

Ce premier plan d'action sur la Fosse de Melun et la Basse Vallée de l'Yerres a été le premier pour la protection de captages en Seine-et-Marne. L'ensemble de ces acteurs l'ont construit tout en avançant. Il a permis de mettre en place toutes les actions qui sont développées dans le second, en termes de bilan et de réflexion globale.

Quel est votre rôle dans ce second plan ?

L'association AQUI'Brie intervient sur le volet « qualité de l'eau » du plan d'action. Il s'agit de suivre la qualité des captages à protéger. La connaissance du fonctionnement des captages nous permet d'accompagner les producteurs d'eau à gérer leurs pompages en fonction de la qualité, des interactions avec les autres pompages et la qualité de l'eau des cours d'eau dont la Seine et l'Yerres.

Quels sont les objectifs du plan d'action, et les vôtres en particulier ?

Le premier objectif concerne la teneur en nitrates qui ne doit pas dépasser 37 mg par litre d'eau. Le second concerne les phytosanitaires : 0,1 µg (microgramme) par litre par substance. La somme des molécules chimiques ne doit pas dépasser 0,5 µg par litre. Ce sont des objectifs de qualité classiques, issus de la réglementation sanitaire nationale et des objectifs de qualité définis pour le bassin de Seine Normandie. Ils ne sont pas plus exigeants qu'ailleurs, mais ambitieux au regard d'un territoire très concerné par les pollutions agricoles diffuses.

Quels sont vos rapports avec les producteurs d'eau SEDIF, Eau du Sud Parisien et VEOLIA EAU ?

Ils sont très bons, nous travaillons en confiance. Nous réalisons un bilan annuel sur tous leurs captages. Nous récupérons les analyses des différents réseaux de surveillance, calculons les indicateurs et observons la tendance d'une année sur l'autre. L'idée est de permettre aux producteurs d'eau de mieux gérer leurs ouvrages en fonction des périodes à risque.

Le long terme est parfois désespérant...

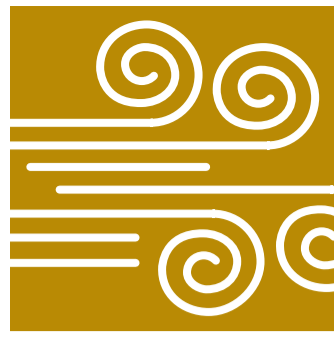
En effet, les effets des modifications de la qualité des captages de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres ne devraient se voir que d'ici 20 ou 30 ans... Il y a fatalement une inertie du système face aux pratiques agricoles. Il faut bien comprendre que nous continuons à déceler des produits qui ont été interdits il y a une vingtaine d'années, dont on trouve encore la molécule mère et ses produits de dégradation ! Nous en tirons une leçon : le plan d'action doit permettre d'anticiper les problématiques à venir. L'anticipation est la base de la protection du patrimoine naturel.

Mais peut-on observer des résultats plus rapidement ?

Oui, notre suivi porte aussi sur des milieux plus réactifs. Les eaux de rivière ou les nappes d'accompagnement, par exemple, plus faciles à mesurer pour regagner en qualité au-delà des seuls captages.

Quel regard portez-vous sur les exploitants agricoles ?

Pour suivre la qualité de l'eau il est très utile de connaître les pratiques des acteurs. Nous travaillons étroitement avec la Chambre d'agriculture, qui nous transmet des informations sur les pratiques agricoles de manière anonyme. C'est précisément parce que l'on sait quels produits sont utilisés que nous pouvons rechercher les matières actives précises. C'est un axe essentiel de notre travail. Tout le monde y gagne. N'oublions jamais que les captages de la zone d'action desservent 675 000 habitants en eau potable... dont les agriculteurs !



CONCILIER AGRICULTURE ET QUALITÉ DE L'EAU, C'EST POSSIBLE !

Trois conseillers « grandes cultures » de la Chambre d'agriculture suivent les agriculteurs de la Fosse de Melun. Deux en agriculture conventionnelle, un en biologique. Avec une même passion : l'accompagnement des agriculteurs sur le terrain. La préservation de la qualité de l'eau passe par un appui technique de confiance.

Benoît Vizard, Alexis Caulier et Bertrand Bacle ont une conscience aiguë du territoire particulier sur lequel ils travaillent. « Dans le département et spécialement sur la Fosse de Melun, les agriculteurs supportent d'énormes enjeux sociaux. Ils sont soumis à des contraintes imposées par les cahiers des charges de grosses industries de transformation, comme les meuniers », explique Benoît, qui suit l'agriculture conventionnelle. « Nous n'oublions pas que ce sont avant tout des entrepreneurs », précise Bertrand, spécialiste du bio, « qui doivent limiter la prise de risques économiques », renchérit Benoît.

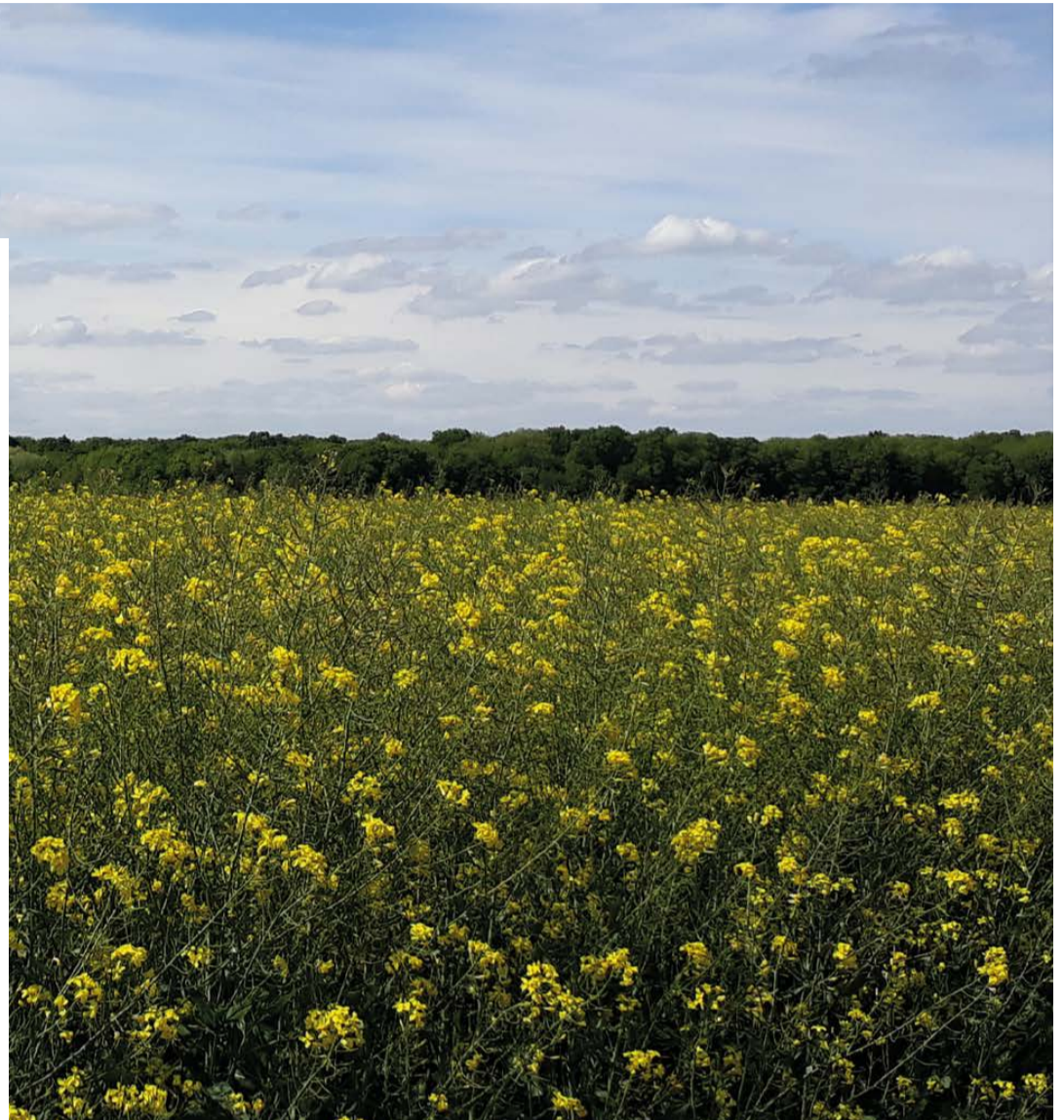
En conventionnelle ou bio, tous trois ont les deux pieds bien ancrés sur le terrain, directement aux côtés des exploitants. Avec chacun plusieurs casquettes : économique, technique et environnementale. « L'essentiel du métier : du conseil technique pur, qu'il soit individuel ou collectif. Cela passe par des rendez-vous à la ferme ou en bout de champ, racontent-ils. Rien ne vaut l'échange et le partage d'expériences pour progresser, avec l'appui technique que nous leur apportons. »

UN APPUI TECHNIQUE

Pour Benoît, il s'agit d'améliorer les pratiques par des expérimentations agronomiques en testant des dizaines de variétés ou d'espèces. « C'est ici que nous avons un impact sur la qualité de l'eau. En identifiant des variétés plus résistantes aux maladies ou aux insectes, nous les aidons par exemple à consommer beaucoup moins de fongicides ou d'insecticides. » La morte saison est l'occasion de faire passer des messages sur certains produits à éviter. C'est également la période privilégiée pour envisager l'introduction de nouvelles cultures nécessitant moins d'intrants, en remplacement des cultures traditionnelles. « Nous gérons avec eux les problèmes techniques que leur pose le retrait de certaines molécules, par exemple pour le désherbage. »

« L'Île-de-France, avec son retard historique, partait de loin »

Cet accompagnement quotidien est au cœur de la conversion au bio. « L'Île-de-France, avec son retard historique, partait de loin, raconte Bertrand. C'est notamment le cas sur la Fosse de Melun où le bio représentait 1,4 % des surfaces en 2014, au démarrage du plan d'action. Fin 2020, la surface avait quasiment triplé. On a observé l'intérêt croissant des groupes sucriers pour la betterave bio. Résultat, nous avons aujourd'hui des exploitations de taille importante qui se sont converties. 250 hectares qui passent en bio, ça fait du bruit ! Nous nous appuyons beaucoup sur leur témoignage. »



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement à la conversion se fait en douceur. Avec mille précautions. Tout commence par une étude personnalisée. Tous les enjeux économiques et techniques sont abordés. Données épluchées, analyse chiffrée. « Nous posons différentes hypothèses de conversion : partielle ou intégrale, avec quelles cultures ? » Ce n'est qu'après que l'agriculteur pourra se lancer, avec un suivi régulier et beaucoup d'échanges d'expériences avec des agriculteurs bio.

Et la qualité de l'eau, dans ce processus ? Pour Bertrand, cela ne fait aucun doute : « J'ai la conviction que le passage en bio y contribue puissamment. Les agriculteurs convertis n'utilisent plus de produits de synthèse, que ce soient des phytosanitaires ou des engrais. » Ces deux leviers, agriculture biologique et réduction de l'impact des pratiques en conventionnelle, contribuent à améliorer la qualité de l'eau. Il faut également garder un équilibre économique en lien avec les marchés pour s'inscrire dans la durée et ne pas engager les agriculteurs dans une impasse.



Visite d'une plateforme d'expérimentation.